



Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020

MODE DE PRÉSENTATION

Le texte qui suit a été établi dans le but de présenter le rapport de gestion qui analyse la situation financière consolidée de GURU Organic Energy Inc. (« **GURU** » ou la « **Société** ») en date du 31 octobre 2020, ainsi que les résultats d'exploitation consolidés de la Société pour l'exercice clos à cette date.

Le rapport de gestion est daté du 20 janvier 2021 et a été préparé à l'aide des informations disponibles à cette date. Dans le présent rapport de gestion, « exercice 2020 » désigne l'exercice de la Société clos le 31 octobre 2020 et « exercice 2019 » désigne l'exercice de la Société clos le 31 octobre 2019. Le présent document doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes pour les exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019. En raison de l'arrondissement, les montants ou les pourcentages recalculés pourraient présenter des écarts. À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. Toute l'information financière qui figure dans le présent rapport de gestion a été établie conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les informations portant sur nos objectifs et sur les stratégies pour atteindre ces objectifs, de même que les informations sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes et d'expressions comme « peut », « devrait », « pourrait », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « anticipe », « planifie », « envisage », « croit » ou « continue », bien qu'on ne les retrouve pas dans tous les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont fournis dans le but d'aider le lecteur à comprendre la Société et ses activités commerciales, ses activités d'exploitation, ses perspectives et ses risques à un moment précis, dans le contexte de son évolution passée et future possible et, par conséquent, le lecteur est prévenu que ces informations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont indépendants de notre volonté, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risques suivants qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, disponible sur SEDAR au www.sedar.com : la gestion de la croissance; la dépendance envers le personnel clé; l'évolution des préférences des consommateurs; des modifications importantes de la réglementation gouvernementale; les critiques visant les boissons énergisantes et/ou le marché des boissons énergisantes; le ralentissement économique et l'incertitude persistante sur les marchés des capitaux et d'autres changements défavorables de la conjoncture économique en général ou du contexte politique; ainsi que la pandémie de la COVID-19 ou d'autres phénomènes macroéconomiques majeurs; les catastrophes mondiales ou régionales; les fluctuations des taux de change; les produits tirés exclusivement des boissons énergisantes; la concurrence plus vive; les relations avec les co-emballeurs et/ou la capacité de ces derniers à fabriquer les produits de GURU; les relations avec les clients existants; l'évolution du commerce de détail; l'augmentation des coûts ou les pénuries de matières premières ou d'ingrédients ou de carburant ou les coûts de co-emballage, ou toute combinaison de ces facteurs; l'incapacité d'estimer avec exactitude la demande visant les produits; les droits de propriété intellectuelle; la préservation de l'image de marque ou de la qualité des produits; le maintien en poste à temps plein des membres de la haute direction; les changements climatiques; les poursuites; les systèmes de technologies de l'information; les variations des résultats d'exploitation trimestriels; l'absence de garantie que la Société continuera d'être rentable ou de dégager un BAIIA positif; et les conflits d'intérêts. Lors de la préparation des énoncés prospectifs, certaines hypothèses ont été formulées en ce qui concerne la disponibilité des ressources en capital, la performance de l'entreprise, les conditions du marché et la demande des consommateurs. Par conséquent, les mises en garde qui précèdent s'appliquent à tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document, et rien ne garantit que les résultats ou les progrès anticipés se réaliseront ou, même s'ils se réalisent substantiellement, qu'ils auront les retombées ou les effets escomptés sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Sauf indication contraire, ou sauf si le contexte ne l'exige autrement, les énoncés prospectifs ne sont valides qu'à la date où ils sont formulés, et nous déclinons toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si les lois applicables l'exigent.

SURVOL

Notre histoire

Alors que le mouvement des Smart Drinks battait son plein dans les bars et discothèques de Montréal, nos fondateurs ont été inspirés par la tendance qui consistait à mélanger des plantes énergisantes et des combinaisons exotiques. Ils voulaient offrir à leurs clients une source d'énergie qui n'était pas artificielle – de l'énergie naturelle à base de plantes biologiques. GURU, la première boisson énergisante naturelle au monde, a été lancée en 1999, et depuis, nous avons toujours regardé devant.



Nos activités

Les activités de GURU portent sur l'élaboration, la commercialisation, la vente et la distribution de boissons énergisantes biologiques naturelles à base de plantes (100% Crap Free™) sous la marque GURU. La fabrication est donnée en sous-traitance à un réseau bien établi de co-emballleurs tiers. Cependant, nous fournissons à nos partenaires de production nos recettes, nos saveurs, nos mélanges d'ingrédients, nos cannettes et les autres matières premières qui entrent dans la fabrication de nos boissons, que nous achetons auprès de divers fournisseurs partout dans le monde. Notre siège social est situé à Montréal, au Québec.

En date du 20 janvier 2020, GURU comptait plus de 15 000 points de vente au Canada (principalement au Québec) et aux États-Unis et offrait la seule boisson énergisante biologique à base de plantes au Canada.

Notre marché¹

Le secteur des boissons énergisantes en Amérique du Nord représente actuellement des ventes annuelles estimées à 15 milliards de dollars US, et les boissons énergisantes sont la catégorie de boissons non alcoolisées qui connaît la croissance la plus rapide avec une part de marché en augmentation constante au détriment des boissons gazeuses et des jus. Au cours de la dernière année, la catégorie des boissons énergisantes a enregistré une croissance des ventes de 7,9 %, contre 2,8 % pour l'ensemble des boissons².

La valeur du secteur nord-américain des boissons énergisantes devrait atteindre 19,4 milliards de dollars US d'ici 2024, ce qui représente un taux de croissance annuel composé (« TCAC ») de 8,1 %.

Selon les prévisions, les ventes au détail de boissons énergisantes et pour sportifs au Canada devaient atteindre quelque 1,03 milliard de dollars US en 2022, soit une augmentation des ventes d'environ 0,2 milliard de dollars US depuis 2017³.

¹ Mintel, mai 2020. Compte non tenu du segment des boissons stimulantes.

² Nielsen All Market Channels W/E 12/07/2019 – 01/09/2020.

³ Statista (30 novembre 2020).

L'occasion sur le marché

Les milléniaux et la génération Z représentent 70 % des consommateurs de boissons énergisantes. Ces deux générations adorent les boissons énergisantes, mais les listes d'ingrédients leur font peur. Le marché nord-américain, actuellement dominé par deux marques principales qui se partagent environ 75 % du marché, est mûr pour une transformation. Des marques différenciées comme GURU ont commencé à gruger cette part de marché dominante avec de nouveaux produits qui visent à régler le plus gros problème du secteur : la liste d'ingrédients.

Les produits de GURU se distinguent principalement par leur liste irréprochable d'ingrédients à base de plantes et par leur marque, GURU, un mot chargé de sens (un mentor, une force qui vous aide à aller de l'avant et une source d'inspiration et de bonne énergie). Nous offrons aux consommateurs des boissons énergisantes santé qui offrent la sensation et qui ont le goût des boissons énergisantes, sans nuire à la santé (pas de panne d'énergie ni de fébrilité, pas d'édulcorants artificiels, un apport de caféine sans caféine synthétique).

Notre stratégie

À l'heure actuelle, GURU réalise la majeure partie de ses ventes dans les dépanneurs et les stations-service, dans les épicerie et les pharmacies, et en ligne. Les ventes en ligne ont enregistré une forte croissance au cours de la dernière année, en grande partie à cause de l'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur les habitudes de consommation, et nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive.

L'approche méthodique de GURU en matière de vente et de commercialisation vise à maximiser le rendement du capital investi grâce à des dépenses appropriées au sommet et à la base de la pyramide, en fonction de la distribution des produits dans chaque région. Nous avons consacré des efforts de commercialisation considérables à faire connaître et découvrir la marque au moyen d'une stratégie éprouvée qui nous a permis de nous bâtir une clientèle fidèle (Nation GURU), de devenir la marque n° 3 au Québec, notre marché historique, et d'enregistrer une croissance de 70 % d'un exercice à l'autre des ventes au détail dans notre réseau le plus vaste, à savoir les dépanneurs et les stations-service⁴.

Perspectives financières

La récente clôture par GURU d'un financement de 34,5 millions de dollars, décrit en détail à la note I des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2020, est essentielle à la réalisation de notre mission de faire le ménage de l'industrie des boissons énergisantes et de notre objectif d'expansion de nos activités au Canada et aux États-Unis. Nous avons connu un vif succès sur notre marché historique du Québec en termes de ventes et de rentabilité, et notre but est de reproduire ce modèle et de l'adapter au reste de l'Amérique du Nord. À notre avis, GURU est vouée à obtenir une part de marché significative en Amérique du Nord puisqu'elle s'attaque au principal enjeu dans le secteur : l'inquiétude des consommateurs au sujet de la sécurité des ingrédients contenus dans les boissons énergisantes.

Afin d'atteindre nos objectifs de croissance, nous investirons massivement dans les ventes et la commercialisation au cours des prochaines années, ce qui affectera notre rentabilité à court terme. Par contre, à plus long terme, nous visons la création de valeur durable pour les actionnaires à long terme, ce qui nous permettra d'alléger notre structure de coûts et d'atteindre nos cibles à long terme en matière de marges et de rentabilité.

En 2020, nous avons continué d'accroître notre part de marché au Québec en procédant à l'expansion rapide de notre réseau de vente en ligne, et nous avons lancé GURU dans les principaux magasins d'alimentation traditionnels et de vente au détail américains, comme Walmart, Albertsons/Safeway, CVS et H-E-B. Nous avons également pris des engagements relatifs à d'autres lancements ciblés en 2021, aux États-Unis et au Canada.

⁴ Nielsen L52 WE 7/18/20: Quebec Convenience & Gas.

COVID-19

La pandémie de la COVID-19 provoque des bouleversements financiers et sociaux importants, et les villes et pays du monde entier prennent différents moyens pour en atténuer les conséquences et endiguer la propagation du virus. La Société a subi des conséquences négatives au début de la pandémie au printemps 2020, et pour son exercice clos le 31 octobre 2020, la Société a comptabilisé des subventions salariales totalisant 145 307 \$, principalement dans le cadre du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada. La Société s'est toutefois ressaisie rapidement et elle a repris sa croissance accélérée en réaction à la demande. Considérée comme un service essentiel au Canada, la Société a poursuivi ses activités de façon constante en 2020. La Société continuera de surveiller la situation et d'évaluer continuellement toute incidence éventuelle sur ses activités d'exploitation, notamment dans le but d'éviter des perturbations de l'approvisionnement des clients. La Société a mis en place plusieurs plans d'urgence afin de limiter au minimum les perturbations de ses activités de chaîne d'approvisionnement et de ses activités d'exploitation générales. Il est encore difficile de prévoir les conséquences que pourrait avoir la pandémie sur les activités futures de la Société.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté⁵

Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont deux mesures financières non conformes aux IFRS. Le BAIIA ajusté s'entend du bénéfice net ou de la perte nette avant les charges liées à l'acquisition inversée de Mira X, l'impôt sur le résultat, les charges financières nettes, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les charges de rémunération fondée sur des actions, tandis que la marge du BAIIA ajusté s'entend du ratio du BAIIA ajusté par rapport aux produits, exprimé en pourcentage. Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures utiles de la performance financière, car elles donnent une indication de la capacité de la Société à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette à long terme.

Trésorerie (dette) nette⁵

La trésorerie (dette) nette s'entend du découvert bancaire, des facilités de crédit, de la dette à long terme et des obligations locatives, compte tenu des parties courantes, moins la trésorerie. Nous sommes d'avis que la dette nette est une mesure importante pour analyser le caractère significatif de la dette à l'état de la situation financière de la Société.

Les mesures financières non conformes aux IFRS qui précèdent ne sont pas des mesures du résultat ou des flux de trésorerie reconnues selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et elles n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. La méthode qu'utilise la Société pour calculer ces mesures financières peut différer des méthodes utilisées par d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS peut ne pas être comparable à celle des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont prévenus que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS à titre d'indicateurs de notre performance ou comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures des liquidités et des flux de trésorerie.

⁵ Voir les rubriques « Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté » et « Dette nette » du présent rapport de gestion.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

Produits du T4 en hausse de 51 % à 6,1 millions de dollars par rapport au T4 2019	Marge brute de 64 % pour l'exercice 2020	+35 millions de dollars en trésorerie et facilités de crédit
Marque n° 3 au Québec	Part de marché au Québec qui est passée de 9 % à 13 % sur un an⁶	Part de marché de 13 % au Québec⁷

NOTRE BUT : REPRODUIRE NOTRE SUCCÈS AU QUÉBEC AILLEURS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

FAITS SAILLANTS DU T4 2020

- Produits en hausse de 51 %, ou 2,0 millions de dollars, à 6,1 millions de dollars, contre 4,1 millions de dollars au T4 2019.
- Bénéfice brut totalisant 3,7 millions de dollars, en hausse de 41 %, ou 1,1 million de dollars, contre 2,6 millions de dollars au T4 2019. Marge brute correspondant à 61 % des produits, contre 65 % au T4 2019.
- Perte nette de 3,1 millions de dollars au T4 2020, contre une perte nette de 0,7 million de dollars au T4 2019, en raison principalement des charges de 2,9 millions de dollars liées à l'acquisition inversée de Mira X.
- BAIIA ajusté⁸ de (0,4) million de dollars au T4 2020, contre (0,6) million de dollars au T4 2019.
- Clôture d'un financement de 34,5 millions de dollars et inscription à la cote de la TSX.
- Lancement de GURU Yerba Maté après la clôture de l'exercice en novembre 2020.

⁶ Nielsen: période L52 close le 18 juillet 2020 (épiceries, pharmacies, marché de masse + dépanneurs et stations-service) au Québec par rapport à la même période un an plus tôt.

⁷ Nielsen: période L52 close le 18 juillet 2020 (épiceries, pharmacies, marché de masse + dépanneurs et stations-service) au Québec

⁸ Voir les rubriques « Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté » et « Trésorerie (dette) nette » du présent rapport de gestion.

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2020

- Produits en hausse de 26 %, ou 4,6 millions de dollars, à 22,1 millions de dollars, contre 17,5 millions de dollars pour l'exercice 2019. La croissance de la Société a été freinée par la pandémie de la COVID-19 au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2020, mais elle a repris à partir de juillet 2020 avec une augmentation de ventes de 51 % par rapport au T4 de 2019.
- Augmentation de la part de marché au Québec⁹ qui a atteint 13,1 % pour l'exercice 2020, contre 9,2 % à l'exercice précédent.
- Bénéfice brut totalisant 14,0 millions de dollars, en hausse de 22 %, ou 2,5 millions de dollars, contre 11,5 millions de dollars pour l'exercice 2019. Marge brute correspondant à 64 % des produits, contre 66 % pour l'exercice 2019.
- Perte nette de 2,2 millions de dollars pour l'exercice 2020, contre un bénéfice net de 0,7 million de dollars pour l'exercice 2019, en raison principalement des charges de 2,9 millions de dollars liées à l'acquisition inversée de Mira X.
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de (0,1) million de dollars, contre 1,2 million de dollars pour l'exercice 2019.
- BAIIA ajusté¹⁰ de 1,4 million de dollars pour l'exercice 2020, contre 1,6 million de dollars pour l'exercice 2019.
- Marge du BAIIA ajusté⁹ de 6 %, contre 9 % pour l'exercice 2019.

⁹ Nielsen: période L52 close le 18 juillet 2020 (épiceries, pharmacies, marché de masse + dépanneurs et stations-service) au Québec par rapport à la même période un an plus tôt.

¹⁰ Voir les rubriques « Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté » et « Trésorerie (dette) nette » du présent rapport de gestion.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES¹¹

Les principales informations financières ci-dessous sont tirées des états financiers de la Société établis conformément aux IFRS pour les quatrième trimestres clos les 31 octobre 2020 et 2019 et pour les exercices clos les 31 octobre 2020, 2019 et 2018.

	Trimestres clos les		Trimestres clos les		Exercices clos les			
	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2018	31 octobre 2018
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	% des produits
Produits	6 115	100 %	4 050	100 %	22 100	100 %	17 499	100 %
Coût des marchandises vendues	2 410	39 %	1 413	35 %	8 062	36 %	5 956	34 %
Marge brute	3 705	61 %	2 636	65 %	14 039	64 %	11 544	66 %
Frais de vente et charges générales et administratives	4 210	69 %	3 398	84 %	13 006	59 %	10 307	59 %
Charges financières nettes	56	1 %	101	2 %	312	1 %	271	2 %
Charges liées à l'acquisition inversée de Mira X	2 916	48 %	—	0 %	2 916	13 %	—	0 %
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	(3 477)	-57 %	(863)	-21 %	(2 195)	-10 %	965	6 %
Impôt sur le résultat	(331)	-5 %	(210)	-5 %	(39)	0 %	260	1 %
Bénéfice net (perte nette)	(3 145)	-51 %	(653)	-16 %	(2 156)	-10 %	705	4 %
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	(0,11)		(0,03)		(0,07)		0,03	
BAlIA ajusté⁹	(419)	-7 %	(626)	-15 %	1 428	6 %	1 592	9 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					(137)	-1 %	1 187	7 %
Produits par région géographique								
Canada	5 381	88 %	3 287	81 %	18 233	83 %	13 230	76 %
États-Unis	734	12 %	763	19 %	3 867	17 %	4 269	24 %
Total des actifs					41 794		7 671	
Trésorerie (dette) nette⁹					29 946		(2 080)	

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET (DE LA PERTE NETTE) ET DU BAlIA AJUSTÉ¹⁰

	Trimestres clos les		Exercices clos les		
	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2018
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(3 145)	(653)	(2 156)	705	(105)
Charges liées à l'acquisition inversée de Mira X	2 916	—	2 916	—	—
Charges financières nettes	56	101	312	271	173
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	64	76	309	296	266
Impôt sur le résultat	(331)	(210)	(39)	260	435
Charge de rémunération fondée sur des actions	21	60	86	60	—
BAlIA ajusté	(419)	(626)	1 428	1 592	769

RAPPROCHEMENT DE LA TRÉSORERIE (DETTE) NETTE¹⁰

	Aux		
	31 octobre 2020	31 octobre 2019	31 octobre 2018
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$
Découvert bancaire	—	—	(152)
Facilités de crédit	(13)	(1 327)	(1 457)
Dettes à long terme	(275)	(605)	(935)
Obligations locatives	(184)	(298)	(386)
Trésorerie	30 418	150	—
Trésorerie (dette) nette	29 946	(2 080)	(2 930)

¹¹ En raison de l'arrondissement, les montants ou les pourcentages recalculés pourraient présenter des écarts.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

Produits

Les produits ont augmenté de 51 %, ou 2,0 millions de dollars, pour s'établir à 6,1 millions de dollars, contre 4,1 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2019. Cette hausse résulte principalement de l'accroissement de la part de marché au Canada, surtout au Québec. Les ventes aux États-Unis ont diminué légèrement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur les habitudes de consommation dans le réseau de la vente au détail de produits naturels, lequel représente une grande proportion des ventes de GURU aux États-Unis.

Bénéfice brut et marge brute

Le bénéfice brut s'est chiffré à 3,7 millions de dollars, en hausse de 41 %, ou 1,1 million de dollars, par rapport à 2,6 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2019. La marge brute s'est établie à 61 % des produits pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, contre 65 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la marge brute est attribuable à l'intensification des programmes promotionnels depuis le début de la pandémie de la COVID-19, au printemps 2020, et à l'augmentation des coûts liés aux produits découlant de la demande accrue de boissons prêtes à boire.

Frais de vente et charges générales et administratives

Les frais de vente et charges générales et administratives comprennent les charges d'exploitation et les frais de vente, de marketing et d'administration. Ces charges se sont élevées à 4,2 millions de dollars, ou 69 % des produits, pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, en hausse de 24 %, ou 0,8 million de dollars, par rapport aux frais de vente et charges générales et administratives de 3,4 millions de dollars, ou 84 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La réduction des frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des produits résulte d'un contrôle plus serré des frais de vente et de marketing dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

BAlIA ajusté¹¹

Le BAlIA ajusté a représenté une perte de 0,4 million de dollars, contre une perte de 0,6 million de dollars pour l'exercice précédent.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont diminué pour s'établir à 56 108 \$, contre 101 134 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des frais de financement non récurrents versés à un tiers au T4 de 2019 avant la décision de devenir une société ouverte.

Impôt sur le résultat

Un recouvrement d'impôt de 331 373 \$ a été inscrit pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, contre un recouvrement de 210 144 \$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2019. Le bas taux du recouvrement d'impôt pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 comparativement au taux d'impôt prévu par la loi s'explique essentiellement par les charges non déductibles, par exemple la charge au titre de l'excédent de la contrepartie versée pour Mira X sur les actifs nets acquis, ainsi que les pertes fiscales non comptabilisées pour le trimestre écoulé, puisque la direction ne s'attend pas à ce que la Société soit rentable dans un avenir rapproché en raison d'un important investissement prévu en frais de marketing.

Bénéfice net (perte nette)

La perte nette du quatrième trimestre de l'exercice 2020 totalise 3,1 millions de dollars, ou (0,11) \$ par action (de base et diluée), en regard d'une perte nette de 0,7 million de dollars, ou (0,03) \$ par action (de base et diluée), pour la période correspondante de l'exercice précédent. La majeure partie de la perte nette est attribuable aux coûts liés à l'acquisition inversée de Mira X qu'a engagés GURU avant son inscription à la cote de la Bourse de Toronto après la clôture de l'exercice.

¹¹ Voir les rubriques « Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAlIA ajusté » et « Trésorerie (dette) nette » du présent rapport de gestion.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020

Produits

Les produits ont augmenté de 26 %, ou 4,6 millions de dollars, pour atteindre 22,1 millions de dollars – un record, comparativement à 17,5 millions de dollars pour l'exercice 2019. La croissance de la Société a été freinée par la pandémie de la COVID-19 au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2020, mais elle a repris à partir de juillet 2020 avec une augmentation de ventes de 51 % par rapport au T4 de 2019. Cette hausse résulte essentiellement de l'accroissement de la part de marché au Canada (surtout au Québec), attribuable aux dépanneurs et stations-service et aux épiceries, en partie contrebalancé par la diminution des ventes aux États-Unis qui découle essentiellement de l'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur les habitudes de consommation dans le réseau de la vente au détail de produits naturels, lequel représente une grande proportion des ventes de GURU aux États-Unis.

Bénéfice brut et marge brute

Le bénéfice brut s'est chiffré à 14,0 millions de dollars, en hausse de 22 %, ou 2,5 millions de dollars, par rapport à 11,5 millions de dollars pour l'exercice 2019. La marge brute s'est établie à 64 % des produits pour l'exercice 2020, contre 66 % pour l'exercice précédent. La diminution de la marge brute est attribuable à l'intensification des programmes promotionnels depuis le début de la pandémie de la COVID-19, au printemps 2020, et à l'augmentation des coûts liés aux produits découlant de la demande accrue de boissons prêtes à boire.

Frais de vente et charges générales et administratives

Les frais de vente et charges générales et administratives comprennent les charges d'exploitation et les frais de vente, de marketing et d'administration. Ces charges se sont élevées à 13,0 millions de dollars, ou 59 % des produits, pour l'exercice 2020, en hausse de 26 %, ou 2,7 millions de dollars, par rapport aux frais de vente et charges générales et administratives de 10,3 millions de dollars, ou 59 % des produits, pour l'exercice précédent. La stabilité des frais de vente et charges générales et administratives en pourcentage des produits s'explique par les frais de vente et de marketing contrôlés et méthodiques dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté¹³

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 1,4 million de dollars, contre 1,6 million de dollars pour l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une marge du BAIIA ajusté de 6 % pour l'exercice 2020, contre 9 % pour l'exercice 2019.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes ont augmenté pour s'établir à 311 519 \$, contre 271 217 \$ pour l'exercice 2019, puisque la Société s'est préparée en vue d'une période de vigueur saisonnière plus importante du fait de la croissance en augmentant ses stocks et en mobilisant plus de fonds de roulement, et à cause des frais de financement non récurrents versés à un tiers avant la décision de devenir une société ouverte en 2020.

Impôt sur le résultat

Un recouvrement d'impôt de 38 508 \$ a été inscrit pour l'exercice 2020, contre une charge d'impôt de 260 437 \$ l'exercice 2019. Le bas taux du recouvrement d'impôt pour l'exercice 2020 comparativement au taux d'impôt prévu par la loi s'explique essentiellement par les charges non déductibles, par exemple la charge au titre de l'excédent de la contrepartie versée pour Mira X sur les actifs nets acquis, ainsi que les pertes fiscales non comptabilisées pour l'exercice 2020, puisque la direction ne s'attend pas à ce que la Société soit rentable dans un avenir rapproché en raison d'un important investissement prévu en frais de marketing.

Bénéfice net (perte nette)

La perte nette de l'exercice 2020 totalise 2,2 millions de dollars, ou (0,07) \$ par action (de base et diluée), en regard d'un bénéfice net de 0,7 million de dollars, ou 0,03 \$ par action (de base et dilué), pour l'exercice précédent. L'acquisition inversée de Mira X, qui a coûté 2,9 millions de dollars, est le principal facteur à l'origine de la perte nette. Compte non tenu de cette transaction, GURU aurait dégagé un bénéfice avant impôt de 721 347 \$ pour l'exercice 2020.

¹³ Voir les rubriques « Rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) et du BAIIA ajusté » et « Trésorerie (dette) nette » du présent rapport de gestion.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Société a pour objectif de disposer de liquidités suffisantes pour financer ses activités, de maximiser la conservation du capital et de dégager des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur ses facilités de crédit et sa dette à long terme et, à la clôture de l'exercice, sur le financement par placement privé réalisé dans le cadre de l'acquisition inversée de Mira X. Ces sources de financement sont incluses dans la définition du capital de la Société. La Société gère sa trésorerie excédentaire de manière à disposer de réserves suffisantes pour financer ses activités d'exploitation et ses dépenses d'investissement.

Flux de trésorerie

	Exercice 2020 31 octobre 2020	Exercice 2019 31 octobre 2019
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(137)	1 187
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	30 412	(861)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6)	(22)
Effets des variations des cours de change sur la trésorerie détenue	(0)	(1)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30 269	302
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, à l'ouverture de l'exercice	150	(152)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	30 418	150

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Pour l'exercice 2020, les activités d'exploitation ont nécessité des sorties de trésorerie de 0,1 million de dollars, tandis qu'elles avaient généré des entrées de trésorerie de 1,2 million de dollars pour l'exercice 2019. La diminution des flux de trésorerie pour l'exercice 2020 s'explique principalement par la perte inscrite pour l'exercice, compte tenu des charges liées à l'acquisition inversée de Mira X.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont généré des entrées de trésorerie de 30,4 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à des sorties de trésorerie de 0,9 million de dollars pour l'exercice 2019. La variation pour l'exercice 2020 est principalement attribuable à la conclusion d'un financement de 34,5 millions de dollars au T4 de l'exercice 2020, partiellement contrebalancé par les frais d'émission d'actions et le remboursement des facilités de crédit et de la dette à long terme.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des sorties de trésorerie de 6 062 \$ pour l'exercice 2020, comparativement à 22 378 \$ pour l'exercice 2019. La variation pour l'exercice 2020 est principalement attribuable aux acomptes versés au titre de contrats de location.

Facilités de crédit

La Société dispose d'une ligne de crédit autorisée dont les plafonds sont de 4 500 000 \$ (1 500 000 \$ en 2019) et de 1 000 000 \$ US (450 000 \$ US en 2019); la ligne de crédit peut être utilisée sous forme d'avances en dollars canadiens ou en dollars US. Au 31 octobre 2020, la ligne de crédit n'était pas utilisée sous forme d'avances en dollars canadiens (1 327 000 \$ en 2019) portant intérêt au taux préférentiel (2,45 % au 31 octobre 2020) majoré de 1 %, et un montant de 10 000 \$ US (néant en 2019) avait été prélevé sur la ligne de crédit sous forme d'avances en dollars US portant intérêt au taux de base des États-Unis (3,75 % au 31 octobre 2020) majoré de 1 %.

La Société dispose également d'une ligne de crédit autorisée sous forme de contrats de change d'un montant maximal de 550 000 \$ US (1 200 000 \$ en 2019) laquelle, en date du 31 octobre 2020, n'était pas utilisée (néant en 2019).

La Société a une lettre de crédit d'un maximum de 800 000 \$, dont un montant de 300 000 € (465 492 \$ CA) était utilisé au 31 octobre 2020 (néant en 2019).

Dettes à long terme

La Société a un emprunt à terme dont le solde résiduel de 35 000 \$ au 31 octobre 2020 est remboursable en versements mensuels de capital seulement de 17 500 \$, plus les intérêts au taux préférentiel (2,45 % au 31 octobre 2020) majoré de 2,50 %. Des remboursements additionnels peuvent être effectués si la Société dispose de flux de trésorerie disponibles, jusqu'à concurrence de 130 000 \$, et l'emprunt vient à échéance en décembre 2020.

La Société a aussi un second emprunt à terme dont le solde résiduel de 240 000 \$ au 31 octobre 2020 est remboursable en versements mensuels de capital seulement de 10 000 \$, plus les intérêts au taux préférentiel (2,45 % au 31 octobre 2020) majoré de 2,50 %, échéant en octobre 2022.

Les facilités de crédit susmentionnées et la dette à long terme décrite ci-dessus sont garanties par l'ensemble des biens meubles de la Société, par une garantie conjointe de 6384269 Canada Inc. d'un montant maximal de 8 000 000 \$, par une garantie conjointe de GURU Beverage Co. d'un montant maximal de 8 000 000 \$ ainsi que par une garantie personnelle fournie par des actionnaires d'un montant de 646 667 \$, renouvelables annuellement. Ces facilités de crédit et la dette à long terme sont assujetties à certaines conditions. Au 31 octobre 2020, ces conditions avaient été satisfaites.

SITUATION FINANCIÈRE

Les principales variations de la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 octobre 2020 se présentent comme suit :

	31 octobre 2020	31 octobre 2019	Variation	Facteurs importants
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	
Créances	2 950	2 607	343	Augmentation attribuable à la croissance des produits au cours de l'exercice 2020
Stocks	6 312	2 948	3 363	Augmentation attribuable à la croissance des produits au cours de l'exercice 2020 et à l'augmentation des stocks détenus
Facilités de crédit	13	1 327	(1 314)	Remboursement après obtention du financement
Créditeurs et charges à payer	7 345	2 855	4 490	Augmentation attribuable à la croissance de l'entreprise et aux charges à payer découlant de la prise de contrôle inversée
Obligations locatives (y compris la partie courante)	184	298	(114)	Baisse attribuable aux paiements mensuels au titre de la location
Dettes à long terme (y compris la partie courante)	275	605	(330)	Baisse attribuable au remboursement annuel de la dette à long terme

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa constitution en société. Sa politique actuelle est de conserver les bénéfices futurs pour financer sa croissance. Toute décision ultérieure de verser des dividendes sera prise à la discrétion du conseil d'administration et sera tributaire de la situation financière, des résultats d'exploitation et des besoins en capital de la Société, ainsi que d'autres facteurs que le conseil d'administration pourrait juger pertinents.

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Le tableau qui suit présente les principales informations financières trimestrielles pour les huit derniers trimestres :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	T4 2020	T3 2020	T2 2020	T1 2020	T4 2019	T3 2019	T2 2019	T1 2019
Produits	6 115	6 595	4 062	5 328	4 050	5 808	4 136	3 505
Marge brute	3 705	4 351	2 441	3 542	2 636	3 953	2 725	2 230
Bénéfice net (perte nette)	(3 145)	1 236	-921	674	(653)	1 065	253	40
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action	(0,11) \$	0,06 \$	(0,04) \$	0,03 \$	(0,03) \$	0,05 \$	0,01 \$	0,00 \$

Facteurs influant sur la variabilité des résultats trimestriels

Certaines variations des produits d'un trimestre à l'autre sont attribuables aux variations saisonnières ainsi qu'aux campagnes de vente et de marketing. Exceptionnellement, la variation des résultats du T2 2020 par rapport à ceux du T1 2020 s'explique par l'éclosion de la pandémie de la COVID-19.

Par ailleurs, les résultats du T4 2020 tiennent compte du coût de 2,9 millions de dollars lié à l'acquisition inversée de Mira X, et les résultats du T2 2020 ont souffert de l'incidence de l'éclosion de la pandémie de la COVID-19 et des ajustements opérationnels qui ont été requis.

TENDANCES ET VARIATIONS SAISONNIÈRES

Au Canada, les ventes de GURU sont saisonnières dans une certaine mesure. Elles ont tendance à être plus élevées du printemps jusqu'à l'automne, soit du milieu du deuxième trimestre jusqu'à la fin du T4, et à diminuer un peu en hiver, soit du début du premier trimestre jusqu'au milieu du deuxième trimestre. En revanche, aux États-Unis, où le climat est globalement plus doux en hiver, de telles tendances saisonnières des ventes ne sont généralement pas observées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la capacité de la Société à faire face à ses engagements financiers à leur échéance. Les obligations contractuelles de la Société et ses passifs financiers l'exposent au risque de liquidité. La Société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus et en rapprochant les profils d'échéance des actifs et des passifs financiers, dans le but de maintenir un équilibre entre la continuité et la souplesse du financement au moyen de facilités de crédit disponibles consenties par sa banque ou d'autres prêteurs. La Société a pour politique de s'assurer qu'elle dispose d'un financement adéquat provenant de ses activités d'exploitation et, au besoin, d'autres sources. Les échéances contractuelles des obligations financières de la Société, capital et intérêts compris, s'établissent comme suit au 31 octobre 2020 :

(en milliers de dollars canadiens)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Facilités de crédit	13	13	13	–	–
Fournisseurs et autres créditeurs	7 345	7 345	7 345	–	–
Obligations locatives, y compris la partie courante	184	196	88	103	5
Dette à long terme, y compris la partie courante	275	288	164	123	–

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un actif financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Société est principalement associé à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord.

La Société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle procède régulièrement à des contrôles du crédit de ses clients et constitue des provisions pour pertes sur créances éventuelles qui, lorsqu'elles se réalisent, cadrent avec les prévisions faites par la direction. La Société traite avec des bannières et des distributeurs bien établis, ce qui atténue son risque de crédit. À la date de clôture, trois clients (deux clients en 2019), qui comptent pour 50 % (47 % en 2019) de ses débiteurs, représentent 49 % des ventes de l'exercice (39 % en 2019). La Société n'exige habituellement pas de garantie.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change.

La Société conclut des ventes et des achats en monnaies étrangères. Par conséquent, certains actifs et passifs sont exposés aux fluctuations des cours de change.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien n'aurait pas d'incidence significative sur l'état consolidé du résultat net et du résultat global de la Société des exercices clos les 31 octobre 2020 et 2019.

Risque de taux d'intérêt

La facilité de crédit et la dette à long terme de la Société portent intérêt à un taux variable en fonction du taux préférentiel de la banque majoré d'un pourcentage. La Société est donc exposée au risque de taux d'intérêt découlant des fluctuations du taux préférentiel de la banque au cours de l'exercice.

Analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence significative sur le résultat net consolidé de la Société.

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

La Société dispose de pertes autres qu'en capital inutilisées totalisant 4,4 millions de dollars (3,0 millions de dollars en 2019), dont une tranche de 0,9 million de dollars n'est pas comptabilisée. Ces pertes non comptabilisées expirent en 2040, et elles ne sont pas comptabilisées, car la direction a déterminé que la réalisation de l'avantage fiscal par une entité du groupe qu'elle ne s'attend pas à voir atteindre la rentabilité dans un avenir rapproché en raison d'un important investissement prévu dans la croissance et l'expansion n'était pas probable.

La Société a aussi des différences temporaires déductibles non comptabilisées totalisant 1,2 million de dollars.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Actuellement, la Société n'a aucun arrangement hors bilan important qui a, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence actuelle ou future sur sa situation financière, les variations de ses produits ou charges, ses résultats d'exploitation, ses liquidités ou ses sources de financement, hormis le contrat de location. Les autres arrangements hors bilan de la Société se composent exclusivement d'obligations découlant de contrats de location simple d'une durée de 12 mois ou moins ou de faible valeur monétaire, lesquels ne sont pas importants.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société de gestion d'un actionnaire important est considérée comme étant une partie liée à la Société. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, la Société a versé à la société de gestion des frais de 209 989 \$ (233 553 \$ en 2019). Ces transactions comptabilisées au montant de la contrepartie versée qui a été établi et accepté par les parties liées, lequel se rapproche de la valeur de marché.

INFORMATION SECTORIELLE

La Société a un secteur à présenter, puisque ses principales activités commerciales sont l'élaboration, la commercialisation, la vente et la distribution de boissons énergisantes.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Il y a lieu de se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 31 octobre 2020 pour un complément d'information.

RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le 1^{er} octobre 2019, la Société a créé un régime d'options sur actions à l'intention de ses employés clés, administrateurs et conseillers. Ce régime a été dissous lors de l'acquisition inversée de Mira X, comme il est décrit à la note 1 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2020, et remplacé par un nouveau régime assorti des mêmes modalités. Le régime prévoit l'attribution d'options d'achat d'actions ordinaires, pourvu qu'en tout temps, le nombre d'options sur actions réservées aux fins d'émission ne dépasse pas 10 % des actions ordinaires de la Société émises et en circulation. Aux termes du régime, les droits rattachés aux options s'acquièrent en général sur quatre ans et expirent dix ans après la date d'attribution. En date du 31 octobre 2020, 2 355 826 options sur actions étaient disponibles aux fins d'émission (2 230 208 options en 2019).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, 156 547 options sur actions ont été attribuées à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,45 \$ par option. Les options attribuées à titre de rémunération fondée sur des actions pour l'exercice 2020 se sont chiffrées à 85 987 \$, contre 60 000 \$ pour l'exercice 2019.

En outre, le 29 octobre 2020, 324 799 options de rémunération ont été attribuées aux placeurs pour compte et aux courtiers du placement privé de GURU. Ces options sont devenues exerçables lorsque l'action de GURU a commencé à se négocier à la TSX, c'est-à-dire le 2 novembre 2020.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

	Au 20 janvier 2021
Actions en circulation	29 048 554
Options sur actions (prix d'exercice moyen de 2,44 \$ par action)	210 171
Options de rémunération (prix d'exercice moyen de 5,45 \$ par action)	184 199
Actions après dilution	29 442 924

PRISE DE CONTRÔLE INVERSÉE, PLACEMENT PRIVÉ ET INSCRIPTION À LA COTE DE LA TSX

Le 24 août 2020, 6384269 Canada Inc. (exerçant ses activités en tant que GURU Beverage Co et GURU Beverage Inc.) (« GURU PrivateCo ») a conclu une lettre d'intention avec Mira X Acquisition Corp. (« Mira X ») dans le but de réaliser une transaction d'entrée en bourse au Canada pour la Société.

Le 30 septembre 2020, GURU PrivateCo a clos un placement privé visant 6 330 750 reçus de souscription au prix de 5,45 \$ par reçu de souscription pour un produit brut totalisant 34 502 588 \$. Chaque reçu de souscription était échangeable contre une (1) action de catégorie A de GURU PrivateCo et donnait ultimement au porteur le droit de recevoir une action ordinaire de la Société à la réalisation de la fusion.

Le 29 octobre 2020, Mira X a réalisé le regroupement avec GURU PrivateCo conformément à la politique 2.4 – Sociétés de capital de démarrage de la Bourse de croissance TSX. Mira X a changé sa dénomination pour « GURU Organic Energy Corp ».

Le 2 novembre 2020, les actions ordinaires de GURU ont commencé à se négocier à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « GURU ».

Pour plus de détails sur ces transactions, il y a lieu de se reporter à la notice annuelle de l'exercice clos le 31 octobre 2020.

UTILISATION DU PRODUIT DU PLACEMENT PRIVÉ

Le 30 septembre 2020, la Société a clos un placement privé et émis 6 330 750 actions ordinaires pour un produit totalisant 34 502 588 \$ (compte tenu du produit de l'option de surallocation).

Le tableau ci-dessous présente une comparaison de l'utilisation estimée et de l'utilisation réelle du produit au 31 octobre 2020.

(en milliers de dollars canadiens)	Utilisation		
	Utilisation réelle du produit	future estimée du produit	Écart
Coûts liés à l'expansion du marché (y compris les frais d'inscription chez les détaillants et de distribution, le matériel en magasin, les effectifs de vente supplémentaires et les honoraires des courtiers de produits)	– \$	12 000 \$	(12 000) \$
Marketing et notoriété de la marque	–	10 000	(10 000)
Investissements en innovation produits / R et D	–	3 000	(3 000)
Fonds de roulement et besoins généraux	–	4 528	(4 528)
Solde au 31 octobre 2020	29 528	s. o.	29 528
Total du produit net	29 528	29 528	–
Charges liées à l'acquisition inversée de Mira X	2 916	2 916	–
Frais d'émission d'actions	2 329	2 329	–
Produit brut	34 503 \$	34 503 \$	– \$

FACTEURS DE RISQUE

Il y a lieu de se reporter aux facteurs de risque décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société datée du 20 janvier 2021.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Par suite de son acquisition inversée de Mira X au cours de l'exercice 2020, la Société est dispensée des déclarations concernant l'établissement et le maintien des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »).

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Inscription à la cote de la Bourse de Toronto

Le 2 novembre 2020, les actions ordinaires de GURU ont commencé à se négocier à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « GURU ».

Exercice d'options de rémunération

En novembre 2020, les placeurs pour compte et les courtiers du placement privé ont exercé en partie leurs options. Ainsi, 140 600 options ont été exercées au prix d'inscription de 5,45 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 766 270 \$.

Contrat de location du siège social

En novembre 2020, la Société a conclu un bail relativement à son siège social dont les paiements de loyers minimaux s'élèvent à 2,1 millions de dollars pour les sept prochaines années.